

**Délibération n° 8**

*Objet : Participation  
Mairie de Montastruc*

*Date de convocation :*

*11 mars 2022*

*Date d'affichage :*

*11 mars 2022*

*Nombre de Conseillers  
en exercice :*

*23*

*Nombre de présents :*

*17*

*Nombre de votants :*

*19*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt deux  
Le 17 mars à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à M. Thierry DELBREIL  
M. Joseph BOU-ZEID a donné procuration à M. Jean Pierre ANGLAS

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Alain MALMON.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il demandera au Maire de la commune de Montastruc une participation au titre des enfants du primaire et de la maternelle domiciliés dans cette commune et qui fréquentent les écoles publiques de Lafrançaise.

La base de calcul sera celle du forfait communal fixé à 465 € par enfant de l'élémentaire et 600 € pour les enfants de la maternelle par référence à la convention passée avec l'école privée. Le montant pour l'année scolaire 2021/2022 serait de 8 985 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE le montant de la participation qui sera demandée à la commune de Montastruc pour l'année scolaire 2021/2022, soit 8 985 € pour les enfants du primaire et de la maternelle domiciliée à Montastruc et fréquentant les écoles publiques de Lafrançaise.

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL